

**Termes de référence - Appui à la formulation du Programme
d'Appui au Secteur de l'Agriculture (PASA+)**

Département Développement Durable

Juillet 2023

TABLE DES MATIERES

1. Présentation du projet	3
1.1. Eléments de contexte.....	3
1.2. Le Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture (PASA).....	3
1.3. Du PASA au PASA+	4
1.4. Objectifs et groupes cibles – Projet « Economie Bleue ».....	4
2. Objectifs de la mission.....	5
3. Descriptif de la mission.....	5
3.1. Coordonner la mission de formulation	5
3.2. Développer la stratégie d'intervention et identifier des activités indicatives	6
4. Lieu d'exécution et planning	6
5. Livrables.....	8
6. Profil attendu	9
Annexe 1 : Livrables – Fiches de description des activités	10
Annexe 2 : Rapport d'activité du PASA	Erreur ! Signet non défini.

1. PRESENTATION DU PROJET

1.1. Eléments de contexte

Le nord-est de l'Algérie est dominé par les **écosystèmes de montagne et piémont**, entrecoupés des plaines littorales de Bejaïa, Jijel, Skikda et Annaba. Cette région, la plus montagneuse du territoire algérien recèle d'un **potentiel forestier, agricole et pastoral encore trop peu valorisé**.

Ces zones de montagne sont caractérisées par une population rurale nombreuse et dynamique, une agriculture familiale à base de **petites exploitations peu spécialisées** où cohabitent **polyculture extensive, exploitation des ressources forestières, élevage** ainsi qu'une **pratique ancestrale de l'oléiculture** et de la production d'huile d'olive. L'ensemble de ces produits agro-sylvo-pastoraux joue un rôle essentiel dans l'économie et les dynamiques locales de ces territoires de montagne.

Cette agriculture familiale de montagne fait face à de nombreuses difficultés limitant de fait sa contribution au développement socio-économique de ces territoires : manque de main-d'œuvre qualifiée, problèmes d'indivision, manque de formation en matière d'itinéraires techniques adaptés et de gestion technico-économique ou encore absence d'organisation collective.

L'élevage est également très présent dans ces zones de montagne. **Extensif et vivrier, il contribue de manière substantielle à l'économie et la sécurité alimentaire des ménages**. Les élevages sont principalement de type mixte et l'alimentation du cheptel repose sur le pâturage et l'exploitation des parcours forestiers. En complément de ces activités, les produits forestiers non ligneux - les fruits de montagne, les plantes médicinales et les plantes légumières – sont également une source de revenus pour ces ménages.

Du fait de pratiques agricoles et pastorales non durables, ces agroécosystèmes montagneux connaissent un état de dégradation important : surexploitation des piémonts, surpâturage, dégradation des sols du fait de l'érosion ou encore rabattement des nappes.

Ces zones de montagnes alimentent en effet de **nombreuses zones humides propices à la biodiversité floristiques et faunistiques et la régulation du débit des cours d'eau**. Parmi ces zones humides, plusieurs sont classées sur la liste de la convention de Ramsar des zones humides d'importance internationale.

Ces territoires sont également **fortement exposés aux feux de forêt**. Ces feux de forêt ont de lourdes conséquences tant d'un point de vue socio-économique, par la **destruction de moyens de subsistance** qu'environnementales, avec un **risque accru d'érosion ou de coulée de boue** du fait de la destruction de la couverture forestière.

Ainsi, bien que présentant des conditions de productions agricoles difficiles, **de nombreuses opportunités de développement économique et d'investissement existent dans ces territoires** : huile d'olive et produits dérivés, figues fraîches et sèches, pommes de qualité, caroubes, amandes, arboriculture extensive, transformation fromagère, petits élevages, miel, huiles essentielles et végétales de Lentisque, ou encore artisanat rural et oléo tourisme basé sur les paysages de grande naturalité et le patrimoine historique.

Un équilibre devra ainsi être trouvé entre développement des activités agro-sylvo-pastorale et gestion durable des ressources naturelles - eau, sol, ressources forestière – de ces territoires de montagne et piémont dans le cadre des projets à venir.

1.2. Le Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture (PASA)

Dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage (IEV), 15MEUR ont été octroyés par la Délégation de l'Union Européenne (DUE) pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture (PASA) en Algérie. La période de mise en œuvre est de 63 mois à compter du 1er octobre 2018. Le projet prendra fin le 31 décembre 2023.

Le projet vise au développement de l'économie agricole par le biais du renforcement d'un nombre limité de filières stratégiques pour la sécurité alimentaire nationale et celles ayant un potentiel significatif d'exportation dont **la filière oléicole dans les wilayas de Bejaïa, Bouira et Tizi-Ouzou**. Le programme est articulé autour de deux objectifs spécifiques :

- **Accroître la compétitivité** des acteurs économiques ;
- **Encourager la gouvernance à l'échelle centrale et territoriale** par une participation accrue de tous les acteurs et une meilleure circulation de l'information.

Le rapport intermédiaire N°4 ainsi que la note de capitalisation, en annexe de ces TdR, présente en détail les objectifs et résultats attendus du PASA, ainsi que les réalisations et activités conduites depuis le 1er octobre 2018.

1.3. Du PASA au PASA+

Le PASA2 s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2020-2024 pour l'agriculture en Algérie. Les huit axes de développement retenus dans le cadre du programme quinquennal 2020-2024 portent sur le développement de la production agricole, à travers l'extension des superficies irriguées, l'accroissement de la production et de la productivité, l'exploitation rationnelle du foncier agricole, le développement agricole et rural dans les zones de montagnes, la préservation, le développement et la valorisation du patrimoine forestier, le développement agricole et rural dans les zones agropastorales et steppiques, le développement et la valorisation dans les territoires sahariens et l'intégration de la connaissance et la numérisation dans les programmes de développement.

La production agricole des zones montagneuses représente 17% de la production agricole nationale. L'élevage et l'agriculture représentent les principales activités économiques dans ces zones dont la superficie agricole utile est de 1,5 million ha, soit 16% de la superficie agricole utile nationale.

Sur la base de l'expérience acquise au travers des projets précédents, notamment le Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture (PASA), le PASA 2 vise à renforcer la développer une économie résiliente, créatrice d'emplois, dans les territoires de montage et piémont dans le Nord-Est Algérie.

Le projet met un accent particulier sur développement des zones de montagne par des actions permettant i) l'amélioration des conditions de vie des populations via la **valorisation des productions agro-sylvo-pastorales issues des filières locales** ii) le renforcement de filières stratégiques présentant des potentiels à l'export via l'**accompagnement des entreprises agricole et agroalimentaire (TPE et coopératives) s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire** iii) la **gestion durable de ressources naturelles** (eau, sol) et la **préservation des espaces forestiers et pastoraux**.

La DUE devrait déléguer la mise en œuvre du PASA+ à Expertise France pour un montant estimatif de 15MEUR. Le démarrage du projet est prévu pour le 1^{er} trimestre 2024.

1.4. Objectifs et groupes cibles – Projet PASA+

L'objectif général de l'action est de contribuer à la création d'emplois dans les PME/PMI de l'économie verte circulaire et numérique. Trois objectifs spécifiques (OS) sont proposés pour atteindre cet objectif général, comme suit :

OS1 – Les **sources de revenus** des petites exploitations agricoles sont renforcées et diversifiées.

OS2 – Les **entreprises agricoles et agroalimentaires** se sont inscrites dans une **démarche d'économie verte et circulaire**.

OS3 – La protection des **écosystèmes de montagne et piémont** est renforcée.

Un premier projet de cadre logique est disponible en annexe (**Annexe 3**). Cette logique d'intervention est présentée à titre indicatif et pourra être revue en fonction des résultats de l'étude conduite.

Les groupes cibles du projet sont principalement **les petites exploitations, les jeunes, et les petites entreprises (TPE, coopératives, associations de producteurs)**. Une attention particulière sera portée sur les groupes vulnérables, principalement les petites exploitations, les jeunes et particulièrement les jeunes femmes.

L'intégration de la dimension genre sera sur l'ensemble des objectifs spécifiques du projet. Un résultat attendu sera cependant dédié à cette dimension et visera plus particulièrement à permettre aux femmes, et en particulier aux jeunes femmes, de profiter pleinement des opportunités ouvertes par les activités développées en aval des filières agricoles identifiées.

Le projet valorisera l'action **des petites et des très petites entreprises (TPE) ainsi que des coopératives**, véritables acteurs de la dynamisation économique territoriale et potentiels pourvoyeurs d'emplois.

Les bénéficiaires principaux du projet sont le **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) ainsi que les institutions qui y sont rattachées** : l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA), Directions de la Pêche et de l'Agriculture (DPA), Direction de la Formation, de la Recherche et de la Vulgarisation (DFRV), Direction Générale des Forêts (DGF), Centre National de Contrôle et Certification des semences et plants (CNCC) ou encore la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA).

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de cette mission est d'apporter un appui aux équipes d'Expertise France pour la formulation opérationnelle du PASA+.

Le consultant sera en charge de :

- 1- Coordonner de la mission de formulation opérationnelle avec l'expert « biodiversité »**
- 2- Etablir un diagnostic de la zone projet et analyser la proposition initiale**
- 3- Préciser la stratégie d'intervention en proposant des activités indicatives**

3. DESCRIPTIF DE LA MISSION

3.1. Coordonner la mission de formulation

Le Chef de mission ([7. Profils attendus](#)) est en charge de la coordination de la mission de formulation. Il sera amené à travailler en collaboration avec l'expert « biodiversité », recruté directement par d'Expertise France. Les objectifs spécifiques et la répartition des activités couvertes par les deux experts sont présentés en ([Annexe 1 : Livrables - Fiches de description des activités](#)).

La coordination de cette mission de formulation sera menée en étroite collaboration avec l'équipe d'Expertise France. Plusieurs ateliers de travail pourront être organisés entre le Chef de mission et l'équipe d'Expertise France.

3.2. Etablir un diagnostic agraire de la zone projet

Dans un premier temps, le Chef de mission présentera une analyse critique de la proposition initiale de cadre logique. Pour cela, il réalisera un diagnostic des systèmes agraires dans la zone d'intervention générale du projet.

Ce diagnostic s'attachera à caractériser les principales filières parallèles à celle de l'olivier, dans le cadre d'un système de polyculture élevage caractéristique du territoire de piémont méditerranéen, d'Alger à Annaba. Une typologie des acteurs majeurs de ces filières sera établie et analysée, notamment sous un angle économique (revenus, création d'emploi, création de valeur, etc.).

Des entretiens devront permettre d'identifier les principaux besoins au sein de ces filières, notamment en termes de cadre réglementaire, de mise en réseau des acteurs, de financement, de formation, etc.

Ce diagnostic général sera confronté à la stratégie d'intervention du PASA+, afin d'adapter l'approche, et de proposer des adaptations le cas échéant.

3.3. Développer la stratégie d'intervention et proposer des activités indicatives

Dans un second temps, il sera demandé d'identifier une première liste d'activités et/ou actions, en lien avec le cadre logique, répondant aux besoins identifiés lors de l'étape de diagnostic. La pertinence et faisabilité des activités, les prérequis nécessaires à leur mise en œuvre et enfin les risques associés seront notamment présentés. (Voir Annexe 1 : Livrables – Fiches de description des activités)*

Le Chef de mission prendra notamment attache avec l'équipe de mise en œuvre du projet PASA, basée à Béjaïa, dans le but d'en recueillir les principaux acquis et d'établir des propositions d'activités pouvant être prolongées, étendues, ou modifiées pour le PASA+. Il pourra pour cela s'appuyer sur le travail de capitalisation, en cours dans le cadre du projet PASA.

Après validation des fiches de description des activités par les équipes Expertise France, la stratégie d'intervention sera révisée. La stratégie d'intervention révisée comprendra notamment :

- Des recommandations concernant les filières prioritaires pour l'OS2 ;
- Des compléments / propositions d'activités ainsi que leurs modalités de mise en œuvre ;
- Le cadre logique révisé.

4. UNE CARTOGRAPHIE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET PRIVÉS ALGERIENS EN MESURE D'INTERVENIR EN TANT QUE PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE.LIEU D'EXECUTION ET PLANNING

La mission d'expertise comprendra un briefing à distance avec le siège d'Expertise France, un travail préparatoire à distance et deux missions en Algérie, avant la finalisation des livrables.

Les entretiens suivants sont notamment à prévoir au démarrage de la mission :

- Entretiens avec l'équipe du Département Développement durable, pôle Agriculture ;
- Entretiens de cadrage avec la DUE et EF ;
- Entretien de cadrage avec l'équipe projet du PASA, afin de recueillir des éléments de capitalisation sur le projet et de faire le bilan des activités qu'il serait pertinent de prolonger dans le cadre du PASA+.

Pendant les deux missions de terrain, plusieurs réunions et ateliers de travail pourront être planifiés avec l'appui d'Expertise France, notamment :

- Echanges avec l'équipe de la DUE ;
- Echanges avec les partenaires institutionnels : MADR, INRAA, ITAFV, CNA. Des échanges avec les DSA de chaque wilaya d'intervention devront permettre d'identifier les filières principales et les besoins spécifiques à l'échelle des territoires ;
- Visites terrain et entretiens avec les parties prenantes concernées, notamment les autorités déconcentrées, autorités locales, agriculteurs, organisations professionnelles ;
- Un atelier de restitution par mission sera organisé avec les partenaires institutionnels (la théorie du changement devra être validée par les principaux acteurs en amont).

La première mission se tiendra en septembre 2023, la seconde se déroulera en octobre/novembre.

Un nombre total de 25 jours sera consacré à cette consultation, avec une répartition indicative de 15 jours de mission dans le pays / 10 jours de travail à distance sur les livrables.

Les billets d'avions, le cas échéant, seront directement pris en charge par Expertise France. Un perdiem au taux fixé par l'Union européenne sera accordé et permettra de couvrir les frais d'hôtel et frais de bouche.

Les déplacements internes dans le pays de mission seront pris en charge par Expertise France via la mise à disposition d'un véhicule et d'un chauffeur.

5. LIVRABLES

Suite à la première mission de terrain, les livrables suivants seront produits :

Un diagnostic initial des systèmes agraires, à l'échelle de la zone de piémont méditerranéen d'Alger à Annaba. Ce diagnostic présentera, de manière non exhaustive, les éléments suivants :

- Une présentation générale de la zone et de ses caractéristiques ;
- Une description des principales filières faisant partie du système de polyculture centré autour de l'olivier (élevage, maraîchage, fruitiers, etc.) ;
- Un échantillonnage des principaux types d'entreprises et exploitations agricoles implantées au sein de ces filières, qui décrira notamment les modèles économiques et juridiques employés, les échelons de la filière concernés, etc. ;
- Une identification des besoins principaux et opportunités économiques porteuses au sein de ces filières : besoin de mise en réseau, identification des métiers annexes nécessaires, pistes de valorisation, etc.

Dans un second temps, l'expert proposera **pour chacun des objectifs spécifiques et résultats attendus**, une description succincte et une liste d'activités indicatives, en lien avec les besoins identifiés lors de la mission de diagnostic. Des commentaires et propositions d'ajustement du cadre logique seront les bienvenus.

Template

Description succincte de l'objectif spécifique
Commentaires éventuels

Pour chacun des objectifs spécifiques présentés en Annexe I, les informations présentées dans le tableau ci-dessous seront développées.

Template

Description de la contribution au résultat (max 5 lignes)
Description technique de l'activité à réaliser (max 15 lignes)
Prérequis pour la mise en œuvre de l'activité (cadre légal, équipement, gouvernance, etc.)
Echelle de mise en œuvre (nationale, régionale, zones ou sites pilotes)
Phasage et calendrier de mise en œuvre
Documents de référence (cadre légal et réglementaire, études et diagnostics existants)
Partenaires de mise en œuvre (échelle régionale, nationale et internationale)
Risques et mesures de réduction

Suite à la seconde mission, les livrables finaux suivants seront attendus :

- Analyse des parties prenantes sous la forme de cartographie d'acteurs ; évaluation de leurs besoins, de leurs intérêts et de leur possible contribution au projet ;
- Théorie du changement et proposition de cadre logique ;

- Présentation des résultats de la mission aux principales parties prenantes, bailleurs et agences de mise en œuvre (animation de l'atelier de restitution) ;
- Détail des activités et chronogramme, reflétant les commentaires reçus lors de la présentation des résultats de la mission. Pour les principales activités identifiées sera élaborée une fiche selon le modèle en annexe.

6. PROFIL ATTENDU

Pour les besoins de la mission, les profils suivants sont attendus :

1- Chef de mission

Le chef de mission devra justifier d'un niveau master en agroéconomie. Un minimum de 15 ans d'expériences professionnelle générale cumulée dont au moins 8 ans d'expérience professionnelle en tant que chef d'équipe / coordonnateur sur des missions similaires en Algérie dans le secteur de l'agriculture.

- A minima 5 expériences similaires dans la réalisation de diagnostic et terrain et de montage de projet dans le domaine du développement rural / agriculture ;
Très bonne connaissance des filières de l'élevage, fruitières et maraichage, et du contexte de l'agriculture en Algérie ;
- Connaissance de la réglementation, des politiques publiques et techniques algériennes en matière de filières agricoles : dimension coopérative ou associative, export, transformation, création d'emplois, création d'entreprises, etc. ;
- Culture générale et transversale du développement durable et de l'ensemble des domaines de l'environnement ;
- Très bonne maîtrise des outils informatiques liés aux bases de données, présentation des résultats, etc. ;
- Expérience dans la gestion de projets est un plus.

ANNEXE 1 : LIVRABLES – FICHES DE DESCRIPTION DES ACTIVITES

OS1 – Les sources de revenus des petites exploitations agricoles sont renforcées et diversifiées

Résultat 1.1

Les petites exploitations agricoles adoptent des pratiques agricoles durables

- Caractérisation des petites exploitations agricoles dans la zone d'intervention ;
- Focus sur les activités d'élevage et de cueillette ;
- Identification des potentialités de diversification ;
- Modalités d'appui
- Institution actives ?

Points d'attention

Résultat R 1.2

Les métiers périphériques à l'agriculture dans les petites exploitations agricoles sont appuyés

- Caractérisation des petites exploitations agricoles dans la zone d'intervention ;
- Focus sur les activités d'élevage et de cueillette ;

Points d'attention

Résultat R 1.3

L'organisation des agriculteurs et des petites exploitations est appuyée

- Partenariats envisagés avec les structures professionnelles françaises
- Analyse succincte des structures professionnelles existantes (chambre, interprofession, autres)

Points d'attention

OS2 – Les entreprises agricoles et agroalimentaires se sont inscrites dans une démarche d'économie verte et circulaire.

Résultat R 2.1

Les exploitations agricoles ont adoptées des technologies, procédés de transformation et innovations durables

- Préciser les groupes cibles
- Identifier les filières avec potentiels

Informations spécifiques attendues / Points d'attention

- Partenariats envisagés avec les structures professionnelles françaises
- Analyse succincte des structures professionnelles existantes (chambre, interprofession, autres)

Résultat R 2.2

Les entreprises agro-alimentaires des filières présentant un potentiel à l'export sont appuyées

Informations spécifiques attendues / Points d'attention

- Renforcer/développer les activités sur les questions d'accès aux marchés sur les filières concernées

Résultat R 2.3

Les femmes agricultrices, dans toute leur diversité, disposent d'un accès renforcé aux possibilités d'entrepreneuriat participant davantage à l'économie verte et circulaire

Résultat R 3.1

Intitulé

L'agro biodiversité est caractérisée et valorisée dans les montagnes et piémont

Informations spécifiques attendues / Points d'attention

- Préciser sur quelles bases juridiques et administratives reposent la gestion de la pêche : informations sur le système de délivrance des licences et d'immatriculation (délai d'examen de renouvellement, autorité chargée de la délivrance, etc.) et identifier en fonction les administrations concernées et leurs mandats respectifs.
 - Identifier les structures régionales maritimes de formation, ainsi que les coopérations actuelles entre les organismes nationaux (niveau et type d'échange d'informations, mécanismes existants de coordination, mandats communs).
-

Résultat R 3.2

Intitulé

Les écosystèmes fragiles sont appuyés en vue de leur conservation

Informations spécifiques attendues / Points d'attention
